



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de février 2022

Canada

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2022)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. : F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0134

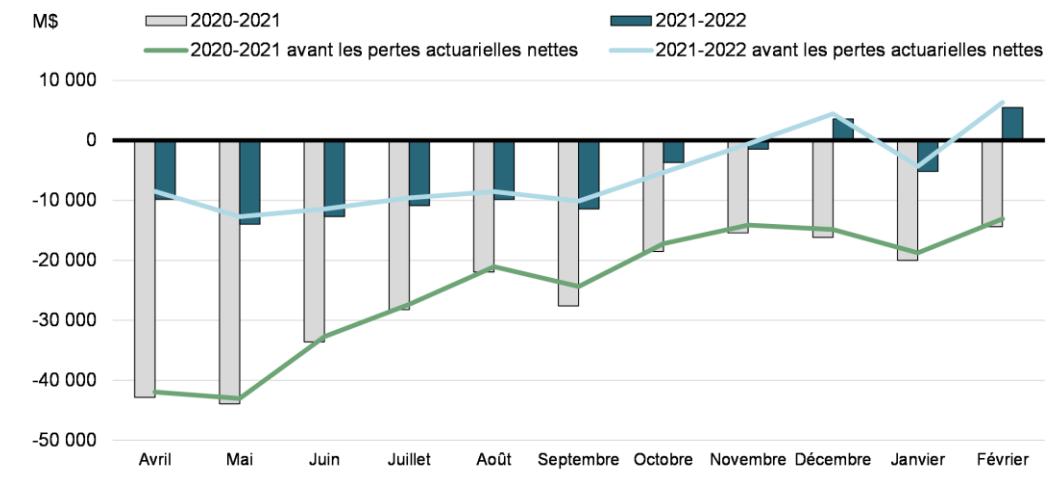
Faits saillants

Février 2022

Le mois de février 2022 s'est soldé par un excédent budgétaire de 5,5 milliards de dollars, par rapport à un déficit de 14,4 milliards de dollars en février 2021. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 6,3 milliards, comparativement à un déficit de 13,1 milliards pour la même période de 2020-2021. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Comme prévu, les résultats financiers du gouvernement pour 2021-2022 démontrent une amélioration nette comparativement au sommet de la crise de COVID-19 atteint en 2020-2021, et le niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires à la COVID-19 à l'époque.

Graphique 1
Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes



Par rapport à février 2021 :

- Les revenus ont augmenté de 14,0 milliards de dollars (48,1 %) sur un an, principalement en raison de l'augmentation des recettes fiscales et des autres revenus.
- Les charges de programmes, à l'exception des pertes actuarielles nettes, ont diminué de 5,7 milliards de dollars (13,9 %), principalement sous l'effet de la diminution des transferts versés dans le cadre du Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada et les prestations de la relance économique.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (19,8 %), ce qui reflète la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés, la hausse des intérêts sur les obligations négociables et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'inflation de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,4 milliard de dollars (33,0 %) en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés fondée sur les évaluations actuarielles préparées aux fins des *Comptes publics du Canada de 2021*. Cette diminution est attribuable à une hausse d'une année sur l'autre des taux d'intérêt de fin d'exercice utilisés pour évaluer ces obligations.

D'avril 2021 à février 2022

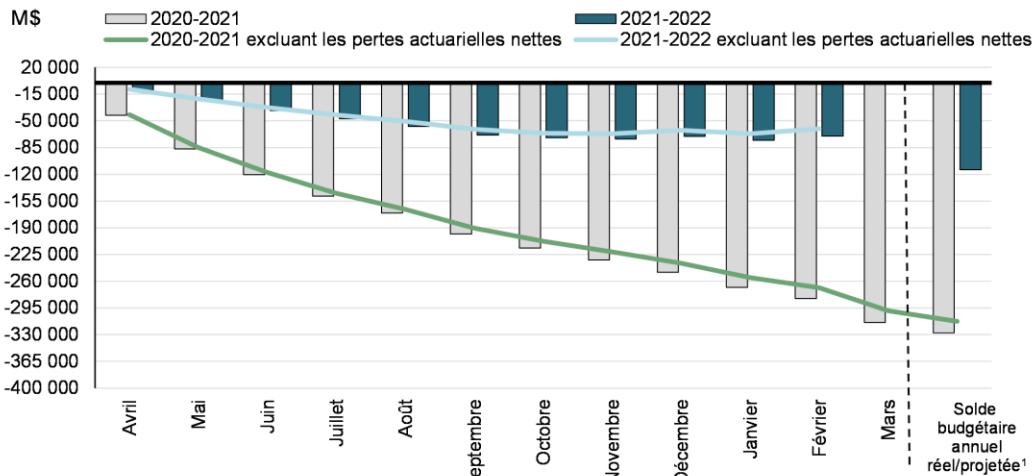
Pour la période d'avril à février de l'exercice 2021-2022, le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 69,8 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 282,6 milliards pour la même période de 2020-2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 60,4 milliards, comparativement à un déficit de 268,4 milliards pour la période d'avril à février 2020-2021.

Par rapport à l'exercice 2020-2021 :

- Les revenus ont augmenté de 92,5 milliards de dollars (34,9 %), principalement en raison de la hausse des revenus fiscaux et des autres revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 119,4 milliards de dollars (23,2 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers, aux entreprises et aux autres administrations dans le cadre du Plan d'intervention économique.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (20,3 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'inflation de l'indice des prix à la consommation ainsi que de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés. Les intérêts sur les obligations négociables ont également augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais la diminution des intérêts sur les bons du Trésor a compensé cette augmentation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 4,7 milliards de dollars (33,0 %), en raison d'une diminution des obligations actuarielles du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés en fonction des dernières évaluations actuarielles du gouvernement. Cette diminution est attribuable à une hausse d'une année sur l'autre des taux d'intérêt à la fin de 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulatif de l'exercice et solde budgétaire cumulatif excluant les pertes actuarielles nettes



¹ Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2020-2021; budget de 2022

Tableau 1

État sommaire des opérations

	Février		D'avril à février	
	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Opérations budgétaires				
Revenus	29 177	43 200	264 949	357 418
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-40 887	-35 215	-514 838	-395 458
Frais de la dette publique	-1 381	-1 655	-18 550	-22 319
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-13 091	6 330	-268 439	-60 359
Pertes actuarielles nettes	-1 283	-860	-14 116	-9 460
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-14 374	5 470	-282 555	-69 819
Opérations non budgétaires	1 266	-5 037	-38 313	-18 549
Ressources ou besoins financiers	-13 108	433	-320 868	-88 368
Variation nette dans les activités de financement	7 245	3 311	344 443	112 825
Variation nette de la trésorerie	-5 863	3 744	23 575	24 457
Trésorerie à la fin de la période			68 254	83 845

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus ont été touchés par les répercussions économiques de la crise de la COVID-19 et par les mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'intervention économique du gouvernement, y compris les reports d'impôt et la bonification unique du crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) offerts en 2020-2021. Cependant, puisqu'il est difficile d'isoler ces répercussions de l'activité économique sous-jacente, il s'avère impossible de donner une mesure exacte de l'incidence de la COVID-19 sur les revenus fédéraux.

En février 2022, les revenus se sont chiffrés à 43,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 14,0 milliards (48,1 %) comparativement à février 2021.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 9,9 milliards de dollars (39,2 %), sous l'effet d'une amélioration généralisée par rapport à la même période en 2020-2021, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 continuaient de peser sur les revenus. En particulier, les gains généralisés des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés ont contribué à l'augmentation globale des recettes fiscales.
- Les revenus de cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,1 %).
- Les produits issus du cadre de tarification de la pollution ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (49,0 %).
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change, ont augmenté de 3,7 milliards de dollars (471,9 %) par rapport à février 2021. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des bénéfices des sociétés d'État entreprises, notamment ceux de la Banque du Canada liés à ses achats de titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire en vue de soutenir la liquidité des marchés financiers. Selon les normes comptables du secteur public, les primes versées à l'achat des obligations par la Banque du Canada sont immédiatement passées en charges. Même si les primes versées ont plus que compensé les gains d'intérêt sur les titres en 2020-2021, les primes ont diminué depuis et les gains d'intérêt ont augmenté.

Les revenus de la période d'avril à février pour l'exercice 2021-2022 s'élevaient à 357,4 milliards de dollars, en hausse de 92,5 milliards (34,9 %) par rapport à la même période de 2020-2021.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 62,2 milliards de dollars (25,7 %) par rapport à la même période en 2020-2021, période pendant laquelle la COVID-19 avait entraîné la fermeture de grands pans de l'économie et la mise en place de mesures de soutien du gouvernement comme la bonification unique du crédit pour la TPS. Plus particulièrement, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés ont affiché une forte amélioration, soutenue par des gains généralisés dans l'ensemble des secteurs de l'industrie. De son côté, la part fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 51 millions au cours de la période d'avril à février, pour passer à 145 millions.
- Les revenus de cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (6,4 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les produits issus du cadre de tarification de la pollution ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (44,7 %), sous l'effet de la consommation accrue et du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2021.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 27,4 milliards de dollars, passant de -0,4 milliard en 2020-2021 à 27,1 milliards en 2021-2022, principalement sous l'effet de bénéfices plus élevés de la Banque du Canada.

Tableau 2

Revenus

	Février			D'avril à février		
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	13 434	15 020	11,8	150 509	165 582	10,0
Sociétés	7 370	15 517	110,5	43 205	72 270	67,3
Non-résidents	753	731	-2,9	7 794	9 317	19,5
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	21 557	31 268	45,0	201 508	247 169	22,7
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	2 601	2 779	6,8	27 314	42 227	54,6
Taxes sur l'énergie	419	460	9,8	4 574	4 915	7,5
Droits de douane à l'importation	344	354	2,9	3 716	4 821	29,7
Autres taxes et droits d'accise	433	429	-0,9	5 152	5 330	3,5
Total des taxes et droits d'accise	3 797	4 022	5,9	40 756	57 293	40,6
Total des revenus fiscaux	25 354	35 290	39,2	242 264	304 462	25,7
Produits issus du cadre de tarification de la pollution	416	620	49,0	3 524	5 100	44,7
Cotisations d'assurance-emploi	2 629	2 841	8,1	19 514	20 765	6,4
Autres revenus	778	4 449	471,9	-353	27 091	7 774,5
Total des revenus	29 177	43 200	48,1	264 949	357 418	34,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Les charges de programmes ont été touchées considérablement par les mesures de dépenses prises dans le cadre du Plan d'intervention économique, notamment la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), les prestations canadiennes de la relance économique et l'incitatif au remboursement des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). De plus amples renseignements sur ces mesures sont présentés ci-dessous.

Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 35,2 milliards de dollars en février 2022, soit une baisse de 5,7 milliards (13,9 %) par rapport à février 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 4,1 milliards de dollars (28,8 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (6,6 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 2,2 milliards de dollars (49,9 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.

- Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs, qui inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement et les paiements de la PCU aux particuliers traités à l'extérieur du Compte des opérations de l'assurance-emploi, a diminué de 2,2 milliards de dollars (77,9 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de relance économique.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 0,1 milliard de dollars (3,5 %).
- Les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement ont augmenté de 23 millions de dollars (0,4 %).
- Les charges de programmes directes ont diminué de 1,6 milliard de dollars (7,9 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les produits issus du cadre de tarification de la pollution ont diminué de 0,2 milliard de dollars (90,2 %), ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
 - Les paiements de la SSUC ont diminué de 4,6 milliards de dollars (93,7 %), ce qui est attribuable à la baisse du nombre d'employés admissibles et de la subvention moyenne par employé, ainsi qu'à l'élimination progressive du programme.
 - D'autres paiements de transfert ont diminué de 0,3 milliard de dollars (4,6 %), ce qui est principalement attribuable à la fin de mesures temporaires en réponse à la COVID-19 instaurées l'année précédente.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (36,5 %), ce qui est principalement attribuable à un changement dans la disposition liée aux passifs éventuels.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (19,8 %), principalement sous l'effet de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés, de la hausse des intérêts sur les obligations négociables et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'inflation de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des variations de l'évaluation des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs, ont diminué de 0,4 milliard de dollars (33,0 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt de fin d'exercice en 2020-2021, lesquels ont servi à évaluer ces obligations.

Pour la période d'avril à février de l'exercice 2021-2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 395,5 milliards de dollars, une baisse de 119,4 milliards (23,2 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 53,9 milliards de dollars (28,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (4,1 %), en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 19,5 milliards de dollars (34,6 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail. De plus, les prestations d'assurance-emploi pour la même période de l'exercice précédent comprenaient 27,5 milliards en versements de la PCU traités par l'intermédiaire du Compte des opérations de l'assurance-emploi. Toutefois, aucune incidence n'est observée sur les cotisations à percevoir puisque le Compte des opérations de l'assurance-emploi a depuis été débité des versements au titre de la PCU dans les *Comptes publics du Canada de 2021*.

- Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 36,0 milliards de dollars (67,4 %), étant donné l'élimination progressive de la PCU en 2020-2021 et la transition vers l'ensemble de prestations canadiennes de la relance économique.
- Les prestations pour enfants ont diminué de 0,5 milliard de dollars (2,2 %), ce qui est principalement attribuable au paiement unique bonifié de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) versé en mai 2020. Cette diminution a été compensée en partie par l'instauration du supplément pour jeunes enfants de l'ACE applicable en 2021.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 15,0 milliards de dollars (16,3 %), principalement en raison des transferts versés aux provinces et aux territoires au cours de l'exercice précédent aux termes de l'Accord sur la relance sécuritaire, du Complément salarial pour les travailleurs essentiels et du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, et des transferts versés pour le nettoyage des puits pétroliers et gaziers orphelins et inexploités. Ces diminutions ont été compensées en partie par le nouveau financement versé au cours de l'exercice actuel dans le cadre du plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi que par la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 50,5 milliards de dollars (21,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a augmenté de 0,7 milliard de dollars (23,8 %), ce qui est principalement attribuable à la hausse du taux de l'Incitatif à agir pour le climat pour l'année d'imposition 2020.
 - Les paiements de la SSUC ont diminué de 49,3 milliards de dollars (69,3 %), ce qui est attribuable à la baisse du nombre d'employés admissibles et de la subvention moyenne par employé, ainsi qu'à l'élimination progressive du programme.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 12,9 milliards de dollars (17,2 %), principalement sous l'effet d'une baisse des coûts de l'incitatif au remboursement des prêts du programme du CUEC en raison d'une participation réduite comparativement à la même période en 2020-2021 et de la fin de mesures temporaires en réponse à la COVID-19 instaurées l'année précédente.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 11,0 milliards de dollars (12,9 %), ce qui est principalement attribuable à un changement dans la disposition liée aux passifs éventuels, ainsi qu'à la hausse des coûts liés au personnel et des dépenses affectées à la santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (20,3 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'inflation de l'indice des prix à la consommation ainsi que de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés. Les intérêts sur les obligations négociables ont également augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais la diminution des intérêts sur les bons du Trésor a compensé cette augmentation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 4,7 milliards de dollars (33,0 %), en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés fondée sur les évaluations actuarielles préparées aux fins des *Comptes publics du Canada de 2021*. Cette diminution est attribuable à une hausse d'une année sur l'autre des taux d'intérêt à la fin de 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

Tableau 3
Charges

	Février			D'avril à février		
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	4 925	5 252	6,6	53 767	55 959	4,1
Prestations d'assurance-emploi	4 341	2 174	-49,9	56 416	36 881	-34,6
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	2 788	616	-77,9	53 437	17 418	-67,4
Prestations pour enfants	2 109	2 035	-3,5	24 741	24 195	-2,2
Total des principaux transferts aux particuliers	14 163	10 077	-28,8	188 361	134 453	-28,6
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 489	3 594	3,0	38 381	39 532	3,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 252	1 289	3,0	13 771	14 184	3,0
Péréquation	1 714	1 743	1,7	18 858	19 168	1,6
Formule de financement des territoires	284	298	4,9	3 896	4 082	4,8
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	8	s.o.	-	1 831	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	2 170	2 320	6,9
Soins à domicile et soins de santé mentale	1	1	0,0	1 249	1 592	27,5
Autres arrangements fiscaux ²	-290	-460	58,6	13 687	-5 662	-141,4
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 450	6 473	0,4	92 012	77 047	-16,3
Charges de programmes directes						
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	214	21	-90,2	3 027	3 746	23,8
Subvention salariale d'urgence du Canada ³	4 862	306	-93,7	71 239	21 898	-69,3
Autres paiements de transfert ³	5 850	5 581	-4,6	74 877	62 020	-17,2
Charges de fonctionnement	9 348	12 757	36,5	85 322	96 294	12,9
Total des charges de programmes directes	20 274	18 665	-7,9	234 465	183 958	-21,5
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	40 887	35 215	-13,9	514 838	395 458	-23,2
Frais de la dette publique	1 381	1 655	19,8	18 550	22 319	20,3
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	42 268	36 870	-12,8	533 388	417 777	-21,7
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	-33,0	14 116	9 460	-33,0
Total des charges	43 551	37 730	-13,4	547 504	427 237	-22,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs induit la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

²Les autres arrangements fiscaux comprennent : le recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt; les subventions législatives; les transferts versés en vertu du Fonds de soutien des travailleurs essentiels lié à la COVID-19 et de l'Accord sur la relance sécuritaire; et d'autres éléments.

³Les résultats cumulatifs ont fait l'objet d'un rajustement de 276 millions de dollars afin d'induire les subventions salariales des mois précédents accordées dans le cadre du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil et du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées dans « Autres paiements de transfert » plutôt que dans « Subventions salariales d'urgence du Canada », conformément à la présentation révisée adoptée en février 2022.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

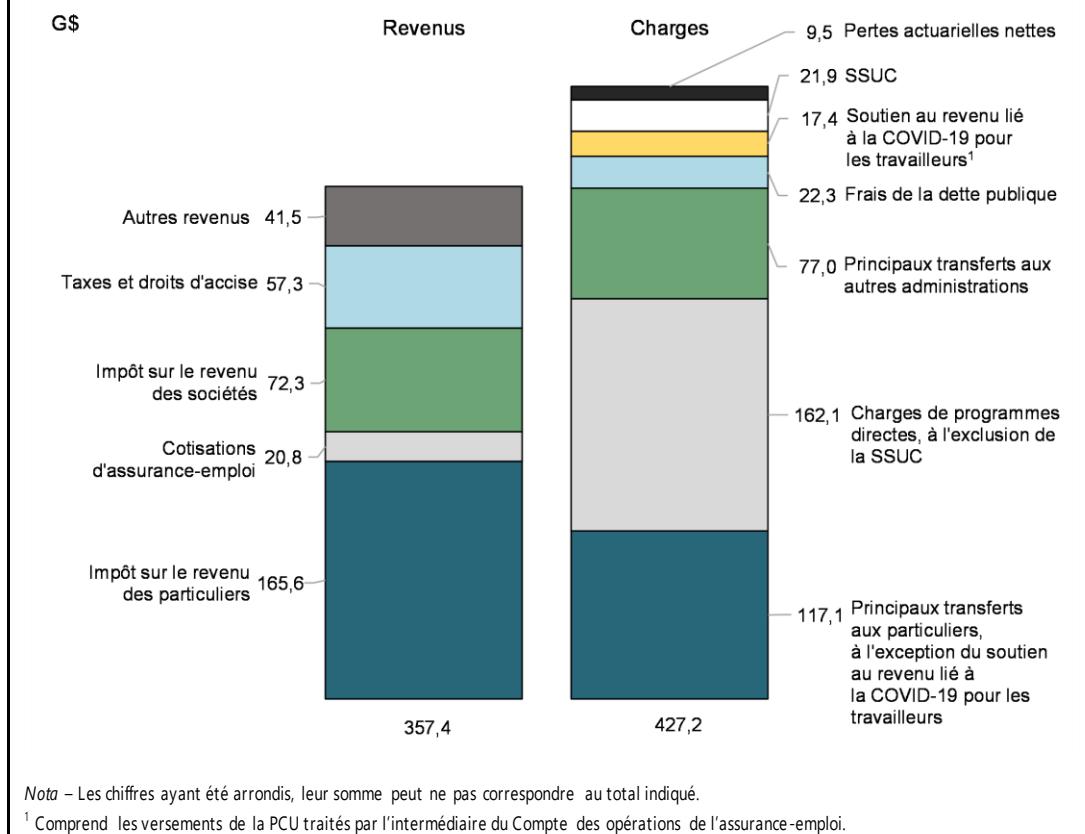
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Février			D'avril à février		
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Paiements de transfert	31 539	22 458	-28,8	429 516	299 164	-30,3
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 787	5 069	5,9	49 943	53 406	6,9
Transports et communications	177	257	45,2	1 585	2 082	31,4
Information	56	54	-3,6	363	463	27,5
Services professionnels et spéciaux	1 036	1 430	38,0	10 073	12 911	28,2
Location	224	218	-2,7	3 024	3 417	13,0
Réparation et entretien	277	281	1,4	2 603	2 817	8,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 652	654	-60,4	6 495	7 764	19,5
Autres subventions et charges	669	4 361	551,9	6 199	8 834	42,5
Amortissement des immobilisations corporelles	463	413	-10,8	4 938	4 494	-9,0
Perte nette sur cession de biens	7	20	185,7	99	106	7,1
Total des autres charges	9 348	12 757	36,5	85 322	96 294	12,9
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	40 887	35 215	-13,9	514 838	395 458	-23,2
Frais de la dette publique	1 381	1 655	19,8	18 550	22 319	20,3
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	42 268	36 870	-12,8	533 388	417 777	-21,7
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	-33,0	14 116	9 460	-33,0
Total des charges	43 551	37 730	-13,4	547 504	427 237	-22,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril 2021 à février 2022)



Besoins financiers de 88,4 milliards de dollars d'avril 2021 à février 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 69,8 milliards de dollars et des besoins de 18,5 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2021 à février 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 88,4 milliards, comparativement à des besoins financiers de 320,9 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La baisse des besoins financiers pour les opérations non budgétaires est attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment : les variations d'une année à l'autre des soldes des impôts à recevoir et des créateurs fiscaux, qui ont touché les créateurs, charges à payer et débiteurs; et la baisse des prêts versés dans le cadre du programme du CUEC en 2021-2022, consignés dans les besoins financiers au titre des prêts, placements et avances. Ces diminutions ont été compensées en partie par la hausse d'une année sur l'autre du solde des comptes d'opérations de change.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Février		D'avril à février	
	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-14 374	5 470	-282 555	-69 819
Opérations non budgétaires				
Créateurs, charges à payer et débiteurs	-3 814	-5 249	-19 980	4 481
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 434	1 236	14 826	10 216
Comptes d'opérations de change	2 782	1 708	7 921	-9 492
Prêts, placements et avances	66	-2 506	-37 573	-21 995
Actifs non financiers	798	-226	-3 507	-1 759
Total des opérations non budgétaires	1 266	-5 037	-38 313	-18 549
Ressources ou besoins financiers	-13 108	433	-320 868	-88 368

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 112,8 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 88,4 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 24,5 milliards en augmentant la dette non échue de 112,8 milliards. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de février 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 83,8 milliards de dollars, soit 15,6 milliards de plus qu'à la fin de février 2021.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Février		D'avril à février	
	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Ressources ou besoins financiers	-13 108	433	-320 868	-88 368
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	15 763	5 920	265 103	151 255
Bons du Trésor	-6 900	1 200	78 733	-34 200
Titres au détail	-3	-	-195	-299
Total des emprunts en dollars canadiens	8 860	7 120	343 641	116 756
Emprunts en devises	-516	-2 900	710	-1 433
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	8 344	4 220	344 351	115 323
Réévaluation de swaps de devises	-843	-288	-8 039	-758
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	-238	-621	8 353	-1 750
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-18	-	-222	10
Variation nette dans les activités de financement	7 245	3 311	344 443	112 825
Variation de la trésorerie	-5 863	3 744	23 575	24 457
Trésorerie à la fin de l'exercice			68 254	83 845

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dette fédérale

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé découle du solde budgétaire cumulatif de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Le déficit accumulé a augmenté de 68,1 milliards de dollars d'avril 2021 à février 2022, en raison du déficit budgétaire de 69,8 milliards enregistré pendant cette période, qui a été compensé en partie par des gains de 1,7 milliard au titre des autres éléments du résultat global.

Tableau 7
État condensé de l'actif et du passif
M\$

	31 mars 2021	28 février 2022	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	207 397	222 771	15 374
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	875 306	1 026 561	151 255
Bons du Trésor	218 775	184 575	-34 200
Titres au détail	299	-	-299
Total partiel	1 094 380	1 211 136	116 756
Payable en devises	15 427	13 994	-1 433
Compte de réévaluation de swaps de devises	450	-308	-758
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	9 690	7 940	-1 750
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 239	5 249	10
Total de la dette non échue	1 125 186	1 238 011	112 825
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	168 761	165 295	-3 466
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	144 186	157 821	13 635
Autres passifs	6 711	6 758	47
Total des régimes de retraite et autres passifs	319 658	329 874	10 216
Total de la dette portant intérêt	1 444 844	1 567 885	123 041
Total des passifs	1 652 241	1 790 656	138 415
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	224 196	259 546	35 350
Comptes d'opérations de change	92 622	102 114	9 492
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ¹	179 278	202 990	23 712
Actifs des régimes de retraite du secteur public	6 320	6 320	-
Total des actifs financiers	502 416	570 970	68 554
Dette nette	1 149 825	1 219 686	69 861
Actifs non financiers	101 079	102 838	1 759
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 048 746	1 116 848	68 102

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le montant du 28 février 2022 induit des gains de 1,7 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises pour la période d'avril à février 2022.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Avril 2022